

Les épreuves du Bac

Option facultative Musique	Spécialité Musique
1ère / 1ère / Terminale	1ère / 1ère / Terminale
3 h 30 minutes / semaine	4 h 30 minutes / 4h / semaine
en plus des enseignements obligatoires	en plus des enseignements obligatoires
Contrôle continu	contrôle continu : dans les 80% de la note finale épreuves finales : écrit + oral dans les 80% de la note finale

Et après le bac ?

Véhicule basé de métiers de la musique non exhaustifs, à consulter sur le site de la Philharmonie de Paris



La Musique au Lycée Honoré Daumier




LYCEE HONORE DAUMIER
46 Avenue CDE 957 13000 Montville
Tél : 03 93 79 83 20 - FAX : 03 93 73 23 40
ou 03 93 73 23 40
www.lycee-daumier.fr

L'enseignement de la Musique au Lycée Daumier (Cliquez sur l'image)

vendredi 6 mars 2020, par [M. Patrick Borelly](#)

Toutes les informations ci-dessous : les enseignements optionnels, les enseignements de spécialité, les épreuves du bac et le post bac.....

Les épreuves du Bac

Option facultative Musique	Spécialité Musique
1ère / 1ère / Terminale	1ère / 1ère / Terminale
3 h 30 minutes / semaine	4 h 30 minutes / 4h / semaine
en plus des enseignements obligatoires	en plus des enseignements obligatoires
Contrôle continu	contrôle continu : dans les 80% de la note finale épreuves finales : écrit + oral dans les 80% de la note finale

Et après le bac ?

Véhicule basé de métiers de la musique non exhaustive, à consulter sur le site de la Philharmonie de Paris



La Musique au Lycée Honoré Daumier




LYCEE HONORE DAUMIER
46 Avenue CDE 957 13000 Montville
Tél : 03 93 79 83 20 - FAX : 03 93 73 23 40
ou 03 93 73 23 40
www.lycee-daumier.fr

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL MUSIQUE de la seconde à la terminale

Pour qui ?

Tous ceux qui aiment la musique, instrumentales ou chanteurs, confirmés ou débutants mais motivés, issus des classes de 3ème.

Pas de sélection d'entrée. Évaluation pour le bac en **contrôle continu**

Pour quoi ?

Pour le plaisir.

Pour développer l'expression artistique par des pratiques diversifiées. Pour participer à des projets culturels. Cet enseignement apporte les outils pour commenter et analyser des œuvres

3h d'enseignement commun le mercredi après midi



ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE en 1ère et en terminale

Pour qui ?

Ouvert à tous les passionnés et motivés (confirmés ou débutants). L'enseignement est adapté au niveau de chacun. Il est aussi ouvert aux élèves n'ayant pas suivi l'enseignement optionnel en 1ère.

Pour quoi ?

Avec **4 heures** par semaine en 1ère et **6 heures** par semaine en Terminale vous pourrez consolider votre culture musicale et artistique, vous perfectionner dans le domaine de l'analyse musicale (orale ou écrite) et affiner votre sens critique. La pratique musicale (instrumentale ou vocale) tient une place centrale dans cet enseignement, et vous permettra aussi d'acquies des compétences spécifiques telles que l'interprétation, la connaissance de la composition, de l'arrangement, de l'improvisation.

